

**GUIDE D'INFORMATION**

**CHEMINEMENTS HONOR ET STAGE**

**BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE**

## **CHEMINEMENT HONOR – BACCALAURÉAT EN PSYCHOLOGIE**

### **Qu'est-ce que le Cheminement Honor?**

Le cheminement Honor consiste en la rédaction d'une mini-thèse couvrant toutes les étapes d'une recherche sous la supervision individuelle d'un(e) professeur(e) ou chercheur(e): revue de littérature, élaboration des hypothèses ou des questions de recherche, choix d'une méthodologie, expérimentation ou collecte de données, analyse et interprétation des résultats, et rédaction d'un rapport de recherche final. Le projet doit être réalisé en huit mois (septembre à avril), sans remise possible. Il faut s'attendre à consacrer environ 10 heures par semaine à ce projet. Au point de vue de l'admission aux cycles supérieurs dans les programmes de psychologie, le Cheminement Honor est considéré comme une expérience de recherche significative au dossier.

Il faut s'attendre à ce que, de manière générale, l'étudiant(e) consacre le premier trimestre au travail théorique et à la préparation de la recherche, puis le second trimestre à la réalisation de la recherche, à l'analyse des résultats et à la rédaction du rapport. Le tout doit se terminer à la fin avril. L'étudiant(e) devra remettre un rapport d'étape, composé dans la plupart des cas d'une recension de la littérature et d'une description de la méthodologie, au plus tard à la mi-décembre; le rapport final (la thèse Honor de premier cycle) sera déposé au plus tard à la fin avril.

Chaque année, 24 étudiants(e)s de nos programmes de baccalauréat en psychologie (Campus de Montréal et Laval réunis) sont sélectionné(e)s pour participer à ce cheminement. Les cours faisant partie du cheminement se déroulent au Campus Montréal.

### **Quels cours font partie du Cheminement Honor?**

Le cheminement Honor en psychologie inclut obligatoirement les 12 crédits de cours suivants:

- \*PSY40001/40002 – Projet de recherche Honor 1/2 (6 crédits; Automne/Hiver)
- \*PSY3204 – Analyses quantitatives en psychologie 2 (3 crédits; Automne)  
(seulement si le cours n'a pas été complété avant le début du Cheminement Honor)
- \*PSY6028 – Enjeux méthodologiques et éthiques de la recherche (3 crédits; Hiver)  
(ce cours peut aussi être crédité aux cycles supérieurs par la suite)

### **Quelles sont les conditions d'admissibilité au Cheminement Honor en psychologie?**

Pour être admissible au Cheminement Honor de l'année académique au baccalauréat en psychologie, les conditions d'admissibilité sont les suivantes:

- \*Avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,7 ou plus au terme du trimestre d'automne;
- \*Avoir complété entre 42 et 66 crédits au programme à la fin du trimestre d'hiver;
- \*Avoir complété les cours suivants au plus tard à la fin du trimestre d'hiver: PSY1004, PSY1006, PSY1035, PSY1045, PSY1075, PSY1085, PSY1095, PSY1105, PSY2003, PSY2055, PSY2065, PSY2115, PSY2128, et (PSY2007 ou NCM2200).

### Quelles sont les responsabilités qui incombent au/à la directeur/trice de recherche au Cheminement Honor en psychologie?

- 1) Le/la directeur/trice de recherche s'engage à disposer de l'approbation d'un comité d'éthique pour le projet confié à l'étudiant(e), et ce, au plus tard le 1er août. Si l'approbation n'est pas obtenue à temps, le stage de recherche sera annulé.
- 2) Il/elle s'engage à proposer à l'étudiant(e) un projet réalisable en huit mois et à respecter l'échéancier imposé par le responsable du Cheminement Honor.
- 3) Il/elle s'engage à offrir à l'étudiant(e)s un projet significatif, bien structuré, qui comporte un cheminement comprenant des étapes clairement définies.
- 4) Il/elle s'engage à ne pas exiger de l'étudiant(e) plus de 10 heures de travail par semaine pendant les deux trimestres du projet.
- 5) Le projet proposé par le/la directeur/trice de recherche doit être l'occasion pour l'étudiant(e) d'apprendre à réaliser un travail de recherche complet.

### Comment fonctionne la sélection pour le Cheminement Honor?

- 1) Suite à l'émission des relevés de notes du trimestre d'automne, la TGDE produit un rapport indiquant le nombre de crédits complétés à la fin du trimestre d'hiver et la moyenne cumulative de l'automne au dossier pour chaque étudiant(e) du programme;
- 2) Dans ce rapport, elle isole les étudiant(e)s qui auront complété entre 42 et 66 crédits au programme à la fin de l'hiver;
- 3) Elle classe ensuite les dossiers en ordre décroissant de moyenne cumulative et vérifie, pour les meilleur(e)s étudiant(e)s, si tous les cours prérequis pour le Cheminement Honor auront été complétés à la fin de l'hiver;

\*\*\*NOTE IMPORTANTE: Si vous avez déposé une demande d'équivalences ou de transferts de cours qui a été approuvée, mais que les crédits pour ces cours n'apparaissent pas encore dans votre Centre étudiant, vous devez en informer la TGDE (à l'adresse courriel [premiercycle@psy.umontreal.ca](mailto:premiercycle@psy.umontreal.ca) au plus tard **la fin janvier** pour éviter que votre candidature ne soit pas retenue même si vous respectez les conditions d'admissibilité. Dans le titre du courriel, indiquez « *Cheminement Honor/Stage – Crédits manquants* »\*\*\*

- 4) La TGDE identifie les dossiers des 36 meilleur(e)s étudiant(e)s admissibles. Ces 36 étudiant(e)s recevront alors une invitation pour la présélection départementale du Cheminement Honor par le biais du service SurveyMonkey;
- 5) Les candidat(e)s doivent alors remplir un court formulaire en ligne dans les 6 jours de calendrier suivant la réception de l'invitation, pour nous indiquer s'ils/elles sont intéressé(e)s ou non à être considéré(e)s pour la sélection finale du Cheminement Honor;
- 6) Le processus se poursuit jusqu'à ce que nous ayons trouvé 36 étudiant(e)s intéressé(e)s à participer la sélection finale du Cheminement Honor;
- 7) Ces 36 étudiant(e)s sont alors invité(e)s à nous soumettre un dossier de candidature dans les 6 jours suivants l'invitation officielle par la TGDE (ce dossier inclut entre autres une lettre de motivation; la composition exacte du dossier à soumettre sera détaillée dans le courriel d'invitation officielle)
- 8) Les responsables du programme Honor analysent les dossiers de candidature des 36 candidat(e)s invité(e)s, et sélectionnent les 24 dossiers qu'ils jugent supérieurs;
- 9) Les 36 candidat(e)s sont ensuite informé(e)s de la décision du comité de sélection (24 dossiers acceptés; 12 refus).

### **Que se passe-t-il une fois que je suis sélectionné(e) parmi les 24 candidat(e)s finaux(ales) pour le Cheminement Honor?**

- 1) Le courriel de confirmation final envoyé par la TGDE contiendra un lien vers une liste de professeur(e)s disponibles pour superviser des étudiant(e)s au Honor, ainsi que la liste des projets qu'ils ont à offrir pour l'année en court.
- 2) Vous aurez alors jusqu'à la fin mai pour contacter les différent(e)s professeur(e)s, conclure un arrimage avec l'un(e) d'entre eux/elles, et envoyer la lettre d'entente officielle signée (nous vous enverrons ce formulaire) à la TGDE du programme.
- 3) Suite à la remise de la lettre d'entente, la TGDE vous inscrira officiellement au Cheminement étudiant et vous contactera pour procéder à la modification de votre choix de cours.

### **Que se passe-t-il si ma candidature n'est pas retenue parmi les 24 candidat(e)s finaux(ales) sélectionné(e)s pour le Cheminement Honor?**

La candidature des 12 étudiant(e)s non choisi(e)s pour le Cheminement Honor est alors considérée de nouveau pour le processus de sélection du Cheminement Stage.

### **Quel est l'échéancier prévu pour les différentes étapes du processus lié au Cheminement Honor?**

[Note: cet échéancier est fourni à titre indicatif et pourrait être modifié si nécessaire.]

- 1) Début de l'envoi des invitations pour la présélection départementale du Cheminement Honor: au début du mois de février (nous enverrons un courriel à tou(te)s les étudiant(e)s du programme pour les informer que nous avons débuté le processus d'invitation initial).
- 2) Fin de l'envoi des invitations pour la présélection départementale du Cheminement Honor: à la fin du mois de février (nous enverrons un courriel à tou(te)s les étudiant(e)s du programme pour les informer que nous avons terminé le processus d'invitation initial).
- 3) Soumission des dossiers de candidature pour les étudiant(e)s présélectionné(e)s: à la fin du mois de février
- 4) Envoi des courriels de décision finale et de la liste des professeur(e)s et sujets disponibles pour la participation au Cheminement Honor: Durant le mois de mars.
- 5) Date limite pour l'arrimage des participant(e)s sélectionné(e)s pour le Cheminement Honor avec un(e) professeur(e): la fin du mois de mai.

## **CHEMINEMENT STAGE – BACCALURÉAT EN PSYCHOLOGIE**

### **Qu'est-ce que le Cheminement Stage?**

Le baccalauréat spécialisé en psychologie offre, aux trimestres d'automne et d'hiver, un stage d'initiation en psychologie. Les objectifs de ce stage visent à développer vos habiletés d'observation, de prise de contact et de réflexion critique; ils vous aideront à identifier divers rôles professionnels et à mettre en relation ce qui est observé dans le milieu et les connaissances acquises dans les cours. Cette insertion dans un milieu sera aussi l'occasion de confronter vos attentes aux réalités vécues dans le milieu de travail et de préciser vos motivations personnelles et professionnelles. Le stage doit être relié à la psychologie et peut se dérouler ailleurs qu'à Montréal. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'un stage de recherche; vous devez être en interaction avec les personnes (enfants, adolescents, personnes âgées, etc.). Au point de vue de l'admission aux cycles supérieurs dans les programmes de psychologie, le Cheminement Stage est considéré comme une expérience de relation d'aide significative au dossier.

Chaque année, 36 étudiant(e)s de nos programmes de baccalauréat en psychologie (Montréal et Laval) sont sélectionné(e)s pour participer à ce cheminement.

### **Quels cours font partie du Cheminement Honor?**

Le cheminement Stage en psychologie inclut obligatoirement les 6 crédits de cours suivants:

\*PSY3298/3299 – Stage d'initiation à la psychologie 1/2 (Automne/Hiver)

et

vous garantit une place dans le cours *PSY3129 – Méthodes et techniques d'entrevue* (3 crédits) au trimestre d'automne (inscription facultative).

### **Quelles sont les conditions d'admissibilité au Cheminement Stage?**

Pour être admissible au Cheminement Stage de l'année académique, les conditions d'admissibilité sont les suivantes:

\*Avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,7 ou plus au terme du trimestre d'automne;

\*Avoir complété entre 42 et 66 crédits au programme à la fin du trimestre d'hiver;

\*Avoir complété les cours suivants au plus tard à la fin du trimestre d'hiver: PSY1004, PSY1006, PSY1035, PSY1045, PSY1075, PSY1085, PSY1095, PSY1105, PSY2003, PSY2055, PSY2065, PSY2115, et PSY2128.

## Comment fonctionne la sélection pour le Cheminement Stage?

**NOTE: Le processus de sélection pour le Cheminement Stage débute seulement lorsque la sélection finale a été effectuée pour le Cheminement Honor. La candidature des 12 étudiant(e)s non choisi(e)s pour le Cheminement Honor est alors considérée de nouveau pour le processus de sélection du Cheminement Stage.**

- 1) Suite à la complétion du processus de sélection pour le Cheminement Honor, la TGDE produit un rapport indiquant le nombre de crédits complétés à la fin du trimestre d'hiver et la moyenne cumulative de l'automne au dossier pour chaque étudiant(e) du programme;
- 2) Les étudiant(e)s faisant partie du groupe de 24 candidat(e)s admis(es) au Cheminement Honor sont retiré(e)s de cette liste;
- 3) Dans ce rapport, elle isole les étudiant(e)s qui auront complété entre 42 et 66 crédits au programme à la fin de l'hiver;
- 4) Elle classe ensuite les dossiers en ordre décroissant de moyenne cumulative et vérifie, pour les meilleur(e)s étudiant(e)s, si tous les cours prérequis pour le Cheminement Stage auront été complétés à la fin de l'hiver;

**\*\*\*NOTE IMPORTANTE: Si vous avez déposé une demande d'équivalences ou de transferts de cours qui a été approuvée, mais que les crédits pour ces cours n'apparaissent pas encore dans votre Centre étudiant, vous devez en informer la TGDE (à l'adresse courriel [premiercycle@psy.umontreal.ca](mailto:premiercycle@psy.umontreal.ca) au plus tard la fin du mois de janvier pour éviter que votre candidature ne soit pas retenue même si vous respectez les conditions d'admissibilité. Dans le titre du courriel, indiquez « *Cheminement Honor/Stage – Crédits manquants* »\*\*\***

- 5) La TGDE identifie les dossiers des 36 meilleur(e)s étudiant(e)s admissibles. Ces 36 étudiant(e)s recevront alors une invitation pour le Cheminement Stage par le biais du service SurveyMonkey;
- 6) Les candidat(e)s doivent alors remplir un court formulaire en ligne dans les 6 jours suivants pour nous indiquer s'ils/elles sont intéressé(e)s à participer au Cheminement Stage;
- 7) Le processus se poursuit jusqu'à ce que nous ayons trouvé 36 étudiant(e)s intéressé(e)s à participer au Cheminement Stage (il n'y a aucune étape supplémentaire dans le processus et aucun dossier de candidature à déposer).

## Que se passe-t-il une fois que j'accepte une invitation pour le Cheminement Stage?

- 1) Le courriel de confirmation final envoyé par la TGDE contiendra tous les détails à propos de la rencontre d'information qui sera offerte par la responsable des stages au cours du mois d'avril;
- 2) Suite à cette rencontre, vous aurez alors jusqu'à la fin juin pour conclure une entente avec un milieu de stage et faire approuver une convention de stage par la responsable. Vous pourrez choisir le lieu de stage qui vous intéresse, mais la responsable des stages pourra également vous aider à trouver un arrimage.

## **Quel est l'échéancier prévu pour les différentes étapes du processus lié au Cheminement Stage?**

[Note: cet échéancier est fourni à titre indicatif et pourrait être modifié si nécessaire.]

- 1) Début de l'envoi des invitations pour le Cheminement Stage: Durant la fin du mois de mars (nous enverrons un courriel à tou(te)s les étudiant(e)s du programme pour les informer que nous avons débuté le processus d'invitation).
- 2) Fin de l'envoi des invitations: Durant la première semaine du mois d'avril (nous enverrons un courriel à tou(te)s les étudiant(e)s du programme pour les informer que nous avons terminé le processus d'invitation initial).
- 3) Date limite pour l'arrimage des participant(e)s au Cheminement Stage avec un milieu de stage: 30 juin.

## **FOIRE AUX QUESTIONS – CHEMINEMENTS HONOR ET STAGE - PSYCHOLOGIE**

**J'ai un excellent dossier académique. Pourrais-je participer au Cheminement Honor et au Cheminement Stage l'an prochain?**

**Non.** Il n'est pas possible de participer aux deux cheminements dans le cadre de votre programme de baccalauréat.

**J'ai reçu un courriel d'invitation pour la présélection départementale du Cheminement Honor (qui inclut 36 étudiant(e)s). Si je refuse cette invitation, est-ce que j'obtiendrai automatiquement une place au Cheminement Stage?**

**Non.** Le processus de sélection du Cheminement Stage est complètement distinct de celui du Cheminement Honor. Suite à la complétion de la sélection finale pour le Cheminement Honor, les candidatures non- sélectionné(e)s pour le Cheminement Honor seront considérées de nouveau pour le Cheminement Stage, et nous classerons les dossiers de nouveau en ordre décroissant selon les moyennes cumulatives. Si votre moyenne se situe parmi les 36 plus élevées au programme et que vous respectez les conditions d'admissibilité au Stage, vous recevrez une invitation pour le Cheminement Stage. Dans le cas contraire, vous pourriez recevoir une invitation au Cheminement Stage si un candidat(e) mieux classé(e) refuse notre invitation.

**J'ai reçu un courriel d'invitation pour la présélection départementale du Cheminement Honor (qui inclut 36 étudiant(e)s), mais la recherche m'intéresse peu. Toutefois, je ne sais pas si ma moyenne cumulative est assez élevée pour recevoir une invitation au Cheminement Stage. Devrais-je accepter l'invitation au Honor pour avoir l'opportunité d'indiquer une participation à l'un des cheminements sur mon CV?**

Le Cheminement Honor s'adresse aux étudiant(e)s montrant un intérêt marqué pour la recherche, et voulant poursuivre leurs études dans un programme de cycles supérieurs avec une importante composante de recherche (par exemple, la maîtrise en recherche ou le Ph.D. recherche/intervention). La formation méthodologique offerte dans le cadre du cheminement est plus poussée, et de difficulté nettement supérieure. Si vous avez peu d'intérêt envers la recherche, il n'est pas recommandé de participer au Cheminement Honor seulement pour « avoir quelque chose à montrer au CV ». L'implication attendue pour le Cheminement Honor est importante, et le fait d'être peu motivé(e) envers la recherche risque d'affecter significativement vos chances de réussite dans le cadre de ce cheminement, et d'avoir un impact négatif sur votre dossier académique. Il existe d'autres façons de cumuler de l'expérience en recherche qui demandent un niveau d'engagement moins élevé en vue des cycles supérieurs.

**J'ai accepté de participer à la présélection départementale du Cheminement Honor, mais mon dossier n'a pas été retenu parmi les 24 candidatures finales. Est-ce que j'obtiens automatiquement une place au Cheminement Stage?**

**Non.** Le processus de sélection du Cheminement Stage est complètement indépendant de celui du Cheminement Honor. Suite à la complétion de la sélection finale pour le Cheminement Honor, les candidatures non- sélectionné(e)s pour le Cheminement Honor seront considérées de nouveau pour le Cheminement Stage, et nous classerons les dossiers de nouveau en ordre décroissant de moyenne cumulative. Si votre moyenne se situe parmi les 36 plus élevées au programme et que vous respectez les conditions d'admissibilité au Stage, vous recevrez une invitation pour le Cheminement Stage. Dans le cas contraire, vous pourriez recevoir une invitation au Cheminement Stage si un candidat(e) mieux classé(e) refuse notre invitation.



**Mon dossier a été sélectionné parmi les 24 candidatures finales pour une place au Cheminement Honor. Si je me désiste de ce cheminement, pourrais-je être invité(e) à participer au Cheminement Stage?**

**Non.** Les candidat(e)s qui auront soumis un dossier de candidature pour le Cheminement Honor et qui auront été sélectionné(e)s parmi les 24 candidatures finales seront automatiquement retiré(e)s de la liste de candidatures pour le Cheminement Stage.

**Mon dossier a été sélectionné parmi les 24 candidatures finales pour une place au Cheminement Honor. Est-il possible d'être supervisé(e)s par un(e) professeur(e) dont le nom n'apparaît pas sur la liste des superviseur(e)s potentielles du Honor?**

**Oui.** Il est possible d'être supervisé par un(e) professeur(e) qui n'apparaît pas sur la liste. Cet arrimage devra toutefois être approuvé par les responsables du Cheminement Honor.

**À quel cheminement est-il plus avantageux de participer pour améliorer mes chances d'être admise dans un programme de doctorat à composante clinique?**

Cela dépend du programme de doctorat visé, et de votre dossier actuel. Bien que les programmes de D.Psy. et de Ph.D. Recherche/intervention requièrent tous deux de l'expérience en intervention et en recherche, les programmes de type D.Psy. accordent généralement plus d'importance aux expériences de type « intervention » lors de l'analyse du dossier d'admission, ce qui peut rendre le Cheminement Stage plus attrayant. Les programmes de type Ph.D. Recherche/intervention accordent généralement plus d'importance aux expériences de type « recherche » lors de l'analyse du dossier d'admission, ce qui peut rendre le Cheminement Stage plus attrayant.

Au final, la réponse à cette question dépend principalement de votre dossier actuel. Si vous visez un programme de type D.Psy. et que vous avez peu d'expérience de type « intervention », il est probablement préférable de choisir le Cheminement Stage si vous en avez l'opportunité. Si vous visez un programme de type Ph.D. Recherche/intervention et que vous avez peu d'expérience de type « recherche », il est probablement préférable de choisir le Cheminement Stage si vous en avez l'opportunité, etc.

**Je n'ai pas été sélectionné(e) pour l'un des cheminements spécialisés. Est-ce que cela signifie que je ne réussirai pas à être admis(e) aux cycles supérieurs?**

**Absolument pas.** La participation au Cheminement Honor ou Stage ne constitue pas une porte d'entrée directe vers les programmes de cycles supérieurs. À tous les ans, des étudiant(e)s n'ayant complété ni l'un, ni l'autre des cheminements spécialisés, sont admis(es) dans des programmes de maîtrise ou de doctorat, et des étudiant(e)s ayant participé à l'un ou l'autre de ces cheminements sont refusé(e)s aux cycles supérieurs. Les comités d'admission des programmes de cycles supérieurs évaluent les dossiers de façon globale, et il est parfaitement possible de compléter des expériences de recherche d'une valeur équivalente sans participer au Cheminement Honor (ou de compléter des expériences d'intervention d'une valeur équivalente sans participer au Cheminement Stage).

**J'ai déjà complété le Cheminement Honor ou Stage lors d'une année précédente, mais mon dossier est tout de même admissible pour la sélection de cette année. Puis-je être sélectionné pour l'un des deux cheminements?**

**Non.** Si vous avez déjà complété le Cheminement Honor ou Stage, votre candidature sera automatiquement retirée(e)s des listes de candidatures pour les Cheminement Honor et Stage des années suivantes.

**Je prévois poser ma candidature pour la maîtrise professionnelle en orthophonie ou audiologie (à l'UdeM ou dans une autre université). Est-ce qu'une participation augmente mes chances d'admission à l'un de ces programmes?**

**Non.** Les comités d'admission de ces programmes ne prennent pas en compte l'expérience de recherche lors de l'analyse des dossiers de candidature

---

*Pour plus d'informations concernant les Cheminements Honor et Stage, ou votre dossier étudiant en général, veuillez contacter le secrétariat des études du premier cycle au Département de psychologie, à l'adresse [premiercycle@psy.umontreal.ca](mailto:premiercycle@psy.umontreal.ca).*

*(Mise à jour: 2023-01-23)*